



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Gérard Leseul

Député de la Seine-Maritime

Membre de la Commission du Développement
durable et de l'Aménagement du territoire

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Madame Claire Guérout
Maire d'Ecrainville
68 Route de Criquetot
76110 Ecrainville

Barentin, le 12 mars 2025

Nos réf. : GL/TL/2024-279-03

Madame le Maire,

Je fais suite à mon intervention datant du 11 octobre dernier au sujet de la situation actuelle au Sahara occidental.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint à ce courrier la réponse de Monsieur Jean-Noël Barrot, Ministre de l'Europe et des Affaires Étrangères datant du 25 février 2025.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, en l'expression de mes salutations les meilleures.

Bien amicalement,

Gérard LESEUL



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Ministre

Paris, le **25 FEV, 2025**
Référence : D25-00247

COPIE

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la situation du Sahara occidental et de ses populations.

Notre position sur le Sahara occidental s'est toujours inscrite dans le respect du droit international. Comme le Président de la République l'a rappelé dans son courrier à sa Majesté Mohammed VI, la question du Sahara occidental doit être résolue et la France appelle à une solution politique juste, durable et négociée conformément aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies.

Nous soutenons également les efforts du Secrétaire général des Nations unies et de son Envoyé personnel, Monsieur Staffan de Mistura, pour trouver une issue à ce différend qui permette de poser les bases d'un processus d'intégration régionale renouvelé, favorisant la coopération, la stabilité et la prospérité au Maghreb, au bénéfice de toutes les parties.

La mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) joue un rôle clé pour la stabilité de la région et contribue à créer les conditions nécessaires à la reprise du processus politique que nous appelons de nos vœux. Nous réitérons régulièrement notre soutien à son action sur le terrain.

La France soutient les populations affectées par le différend du Sahara occidental, en finançant l'action du Programme alimentaire mondial (PAM) au bénéfice des populations des camps de réfugiés.

.../...

Monsieur Gérard LESEUL
Député de la Seine-Maritime
Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP



Le respect des droits de l'Homme constitue une priorité de l'action diplomatique française. La France assure à ce titre un suivi attentif de cette question, partout dans le monde, et dans le respect de la souveraineté de chacun des États concernés. Dans ce cadre, la France entretient un dialogue étroit et régulier avec les autorités marocaines.

Soyez assuré que la France continuera de suivre attentivement la situation au Sahara occidental et celle des populations concernées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma considération distinguée.



Jean-Noël BARROT